Docusign Envelope ID: 441679D9-D86E-8A27-8111-65594A7FF2F1

A.T.V. (ASSISTANCE TELE VIDEO)

Société À Responsabilité Limitée au capital de 4 000 €
Siège social : Rue de Berlin - Parc d'activité les Bozées
53000 LAVAL
478 975 048 RCS LAVAL

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2026

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2026, s'élevant à 13 428,90 €, de la manière suivante :

- Un bénéfice de..... 13 428,90 €
- A titre de dividendes à l'associé unique ..... 400,00 €

Soit 1 € par part,

- Le solde affecté au compte « autres réserves »

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à la totalité du dividende distribué.

Ce dividende sera mis en paiement ce jour.

L'associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

Docusign Envelope ID: 441679D9-D86E-8A27-8111-65594A7FF2F1

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICE	DIVIDENDES	MONTANT ELIGIBLE A LA REFACTION DE 40%
30.04.2025	400 €	400 €
30.04.2024	9 000 €	9 000 €
30.04.2023	9 000 €	9 000 €

Copie certifiée conforme par la gérance

Signé par :
Nicolas PIAU
3030D370C51142C...

Docusign Envelope ID: 441679D9-D86E-8A27-8111-65594A7FF2F1

Comptes annuels

Exercice du 01/05/2025 au 30/04/2026

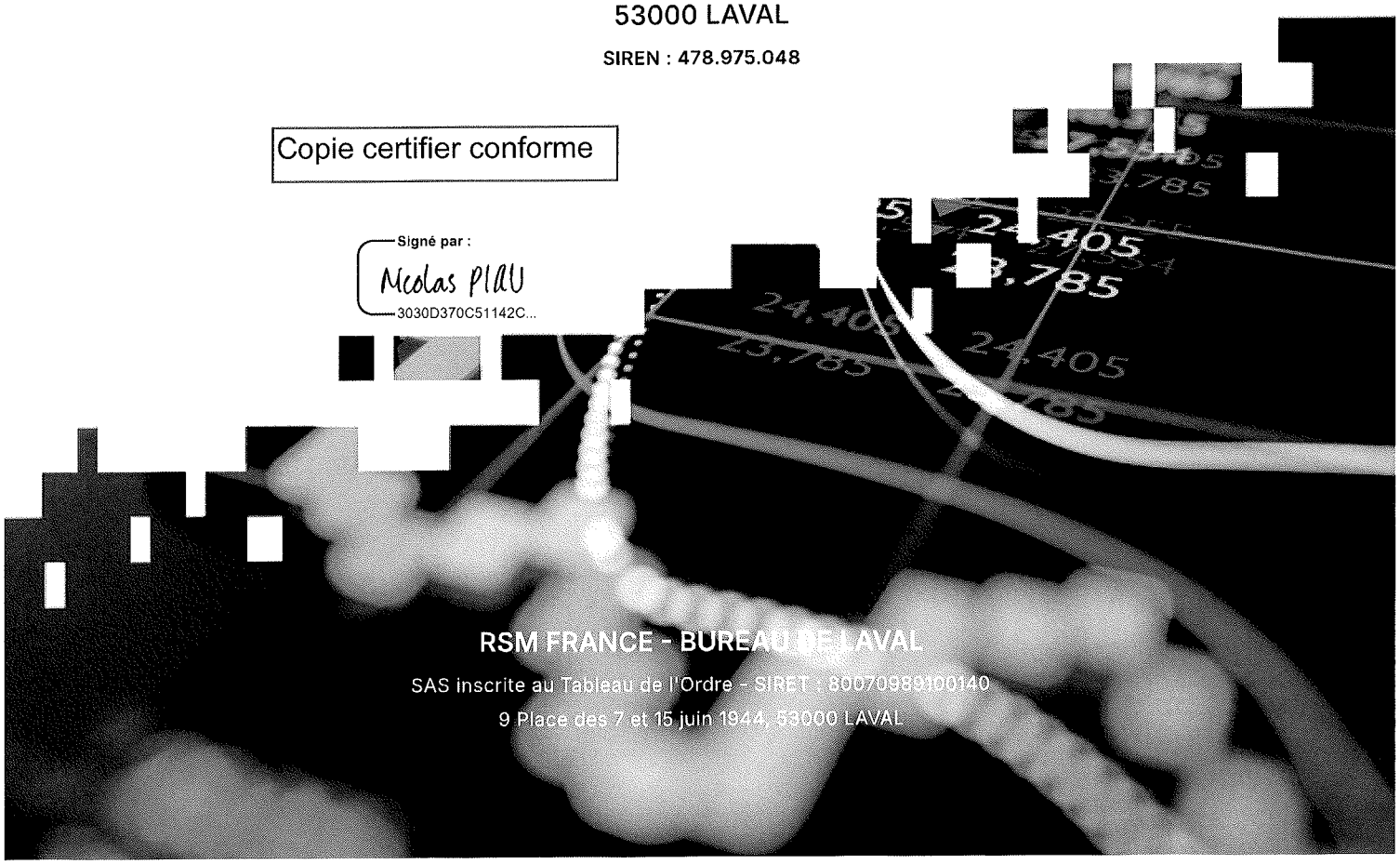
A.T.V. (ASSISTANCE TELE VIDEO)

RUE DE BERLIN
53000 LAVAL

SIREN : 478.975.048

Copie certifier conforme

Signé par :
Nicolas PIAU
3030D370C51142C...



RSM FRANCE - BUREAU DE LAVAL
SAS inscrite au Tableau de l'Ordre - SIRET : 80070980100140
9 Place des 7 et 15 juin 1944, 53000 LAVAL

Bilan

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/04/2026	Net 30/04/2025
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	24 035	23 503	532	986
Fonds commercial	126 960		126 960	126 960
Autres immobilisations incorporelles	14 694	14 694		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	10 917	10 917		
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	17 623	14 286	3 336	5 334
Autres immobilisations corporelles	247 908	198 999	48 909	58 892
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	1		1	1
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 419		6 419	6 419
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**448 557**	**262 399**	**186 158**	**198 591**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	37 958		37 958	32 777
Avances et acomptes versés sur commandes	1 642		1 642	
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	73 460	493	72 967	63 028
Autres créances	9 913		9 913	4 008
Charges constatées d'avance	3 430		3 430	2 285
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	14 176		14 176	34 176
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	176 642		176 642	126 094
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**317 221**	**493**	**316 728**	**262 368**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**765 778**	**262 892**	**502 886**	**460 959**

Bilan passif

Postes		30/04/2026	30/04/2025
Capital (dont versé...)		4 000	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écarts d'équivalence			
RÉSERVES			
Réserve légale		400	400
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		232 697	234 677
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		13 429	-1 580
Subventions d'investissement		1 865	2 797
Provisions réglementées			
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**252 391**	**240 294**
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		39 297	57 932
Emprunts et dettes financières diverses		144	261
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		70 485	47 434
Dettes fiscales et sociales		133 854	115 010
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		6 714	29
Produits constatés d'avance			
	TOTAL DETTES (III)	**250 495**	**220 665**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)		**502 886**	**460 959**

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **30/04/2026** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/05/2024** à **30/04/2025**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **502 885,71 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **13 428,90 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	NA
Bureaux	NA
Agencements	5 à 10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	5 ans
Outillage	5 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Subventions

Inscription proratisée :
La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés.
La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Indemnité de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle (la recommandation ANC 2013-02), en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.
Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,80 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : INSEE2024

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **A.T.V. (ASSISTANCE TELE VIDEO)** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les retraitements sont non significatifs

1 - Les modifications de présentation opérées sur la colonne 2025 pour se conformer aux nouveaux modèles d'états financiers sont les suivantes:

- Les transferts de charges pour un montant de 3 482 € au 30/04/2025 sont présentés dans la colonne N-1 sur la lignes "Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions"
- Le résultat exceptionnel de 907 € au 30/04/2025 qui était présenté sur plusieurs lignes, est regroupé sur uniquement deux lignes "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles".
- Les "Charges constatées d'avance" sont présentées parmi les éléments constituant la rubrique des "Créances".

2 - Les principaux postes de l'exercice 2025 impactés par le changement de méthodes comptables induit par la première application du règlement sont les suivants:

- les avantages en natures, les aides apprentissages et les remboursements d'IJ Prévoyance sont désormais comptabilisés dans le compte 649 - Remboursement de charges de personnel pour un montant de 2 151 €
- les subventions d'équipement virées au résultat ont été comptabilisées en 747 pour 4 K€ au lieu du 777 en N-1 pour 932 €
- les indemnités d'assurances ont été comptabilisées en 7587 pour 1 105 €

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	24 661		626	24 035
Fonds commercial	126 960			126 960
Autres immobilisations incorporelles	15 891		1 198	14 694
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 917			10 917
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	17 623			17 623
Autres immobilisations corporelles	278 744	9 668	40 503	247 908
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1			1
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 419			6 419
TOTAL	**481 216**	**9 668**	**42 327**	**448 557**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			23 675	453	626	23 503
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			15 891		1 198	14 694
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains			10 917			10 917
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage			12 289	1 997	0	14 286
Autres immobilisations corporelles			219 852	19 651	40 503	198 999
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**282 624**	**22 101**	**42 327**	**262 399**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	658	741	248	493
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	**658**	**741**	**248**	**493**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	6 419	6 419		
Clients douteux	7 235	7 235		
Autres créances clients	66 226	66 226		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	8 998	8 998		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	914	914		
Charges constatées d'avance	3 430	3 430		
TOTAL	**93 222**	**93 222**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	3 430	
TOTAL	**3 430**	

Informations relatives au passif

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	4 000				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	400				
Autres réserves	234 677	-1 980			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes		400			
Résultat de l'exercice	-1 580	1 580			
Subventions d'investissement	2 797				
Provisions réglementées					
TOTAL	**240 294**				

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			4 000
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			400
Autres réserves			232 697
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	13 429		13 429
Subventions d'investissement		-932	1 865
Provisions réglementées			
TOTAL	**13 429**	**-932**	**252 391**

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	39 297	12 847	26 450	
Emprunts et dettes financières divers	73	73		
Fournisseurs et comptes rattachés	70 485	70 485		
Personnel et comptes rattachés	65 003	65 003		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	40 647	40 647		
Impôts sur les bénéfices	420	420		
TVA	24 403	24 403		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 381	3 381		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	71	71		
Autres dettes	6 714	6 714		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**250 495**	**224 044**	**26 450**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 804			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	71			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	73	
Fournisseurs - Factures non parvenues	11 180	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	43 431	
Personnel - Autres charges à payer	21 572	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	14 975	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	8 439	
État - Charges à payer	3 075	
TOTAL	**102 745**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
TOTAL							
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions	71 051						

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 102 294 euros
La société ATV dispose d'un capital sur son contrat IFC non cadre Swisslife au 30/04/2026 de 31 243 €.
L'engagement IFC au 30/04/2026 est donc estimé à 71 051 €
Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-R.02 du 7 novembre 2013.

Engagements de crédit bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture	Prix d'achat résiduel
Terrain		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillages	24 217	261
Autres		
TOTAL	**24 217**	**261**